

## Ucar2Share promet une voiture neuve pour le prix d'une vieille

**L'offre Ucar2Share propose aux propriétaires d'un véhicule ancien de l'échanger contre une neuve en LOA pour le même coût, à condition de le mettre en location dans les agences Ucar au moins 7 jours par mois. Ucar s'occupe de tout et paye d'avance les jours de location.**

Inlassablement depuis la création d'Ucar, Jean-Claude Puerto, son fondateur, promeut l'idée du partage automobile et il a récemment détaillé son analyse dans un ouvrage paru en avril dernier intitulé "#Partage ta bagnole". "Notre intime conviction c'est que le partage est l'avenir de l'automobile", dit-il.

Ce mercredi 12 décembre, Ucar va plus loin avec le lancement d'une offre d'autopartage d'un genre inédit : "Propriétaires d'une vieille voiture, Ucar2Share s'engage à vous proposer un véhicule neuf de la même catégorie, pour un budget équivalent contre quelques jours de sa mise en partage", annonce une publicité Ucar, diffusée hier dans Le Parisien.

Cette offre est une réponse à la mise en place des Zones à faibles émissions (ZFE) au 1er juillet 2019 qui vont chasser des centres villes des véhicules anciens : "Ces interdictions de circuler posent un problème social évident. Ce n'est pas pour se faire plaisir que l'on garde une très vieille voiture mais parce qu'on n'a pas le choix. Nous avons décidé de faire une offre à ces gens qui ont une très vieille voiture", explique Jean-Claude Puerto. Sur la métropole du Grand Paris, ce serait jusqu'à 800 000 véhicules qui pourraient être interdits.

Ucar avance le coût des journées de location

Les services du loueur courte durée ont donc planché sur le coût que représente une vieille voiture pour construire cette offre LOA révolutionnaire. Ainsi pour une Clio de 15 ans, Ucar a calculé que le coût était de 279 euros/mois qui se décompose en 110 euros de carburant (12 000 km/an), 80 euros d'amortissement de l'acquisition, 48 euros d'entretien, et 41 euros d'autres coûts (assurance, parking, péage). Pour une voiture neuve équivalente, le coût serait de 393 euros qui se décompose en 75 euros de carburant (en baisse de 30%), 241 euros d'acquisition (soit 3 fois plus), 13 euros d'entretien (près de 4 fois moins) et 64 euros d'autres coûts (en hausse à cause de l'assurance).

La promesse d'Ucar est de financer la différence, 114 euros par mois dans ce cas (1 368 euros sur l'année) par 7 jours de location à 16 euros. Concrètement dans le cadre d'un contrat de LOA, le propriétaire s'engage à la "mettre en pension" dans une agence du loueur. Cet engagement est souple puisqu'il lui sera possible de grouper les jours sur 1 mois ou plus, ou à l'inverse de les disperser, voire même de les concentrer en fin de contrat. Concrètement, Ucar avance même le coût des journées de location. "Nous avons décidé de garantir le revenu pour qu'il n'y ait pas d'avance de trésorerie. On s'est vraiment mis à la place des clients en n'imposant pas une crise de trésorerie qui serait insurmontable", explique Jean-Claude Puerto.

Ucar sécurise l'autopartage

L'intérêt de cette forme d'autopartage, par rapport à ce qui se fait directement entre particuliers, c'est la sécurité, explique Jean-Claude Puerto. "Ce que je crois, c'est que la relation entre particuliers n'est pas sécurisée. Une voiture ne se partage pas comme un appartement. Avec Ucar2Share c'est nous qui gérons les aléas. En cas d'accident, par exemple, nous garantissons la mise à disposition d'un véhicule de remplacement", explique le dirigeant. Ainsi, explique-t-il, la location ne peut se faire que sur les véhicules très récents. Pour compenser les défauts d'un véhicule de 100 000 km il faut que son conducteur ait l'habitude de le conduire, explique-t-il. Il faut également savoir détecter les quelques 5% de clients qu'il ne faut pas accepter. "Nous avons 2,5 millions de clients en base, le système de partage ne s'adresse pas à tout le monde et nous sommes habitués à détecter les clients qu'il ne faut pas accepter", explique Jean-Claude Puerto.

Pour le client courte durée de l'agence Ucar, l'offre sera transparente et il ne sera pas fait mention qu'il s'agit du véhicule d'un particulier. Pour le propriétaire, il indiquera la mise à disposition de son véhicule dans une application qui l'intégrera directement sur le planning de l'agence en temps réel. Ucar ensuite s'occupe de tout : location, nettoyage, assurance, assistance, remise en état, véhicule de remplacement...

Cette offre sera lancée commercialement le 15 mars 2019 pour des premières livraisons à partir du 1er juin. Si elle est annoncée dès aujourd'hui c'est pour permettre à Ucar de préparer la sélection des véhicules qui seront demandés qui devront dans tous les cas avoir des émissions de CO2 inférieures à 130g/km.

Les détails concrets seront annoncés en février ainsi que le nom du partenaire financier, et le prix proposé déduira la prime à la conversion et les 7 jours d'autopartage par mois. Si le véhicule est loué un nombre de jours plus élevé le client percevra le revenu de ces jours supplémentaires.

L'enjeu du partage, c'est un chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros, rappelle Jean-Claude Puerto qui estime que la durée de vie d'un véhicule devrait être de 10 ans avec un usage plus intensif. Pour le parc français cela reviendrait à sortir les 10 millions de véhicules les plus vieux, pour basculer les kilométrages qu'ils réalisent sur les 30 millions de véhicules restant.

Clin d'oeil à l'actualité, le slogan de lancement de cette offre est : "Mieux qu'une France qui marche, une France qui roule".

Florence Lagarde

*par Florence Lagarde*

